

Vente de la parcelle BV266 (ZAC de la Cité de l'Or) à la SEM Territoria

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi 3 décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUERE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Edith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Pouvoir à Daniel BÔNE
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Lionel DELHOMME Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Francis BLONDIEAU Pouvoir à Raphaël FOSSET Pouvoir à Noura ANGLADE
SAINT-PIERRE-LES-ETIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	
Membres en exercice	38	Secrétaire de séance : Gérard MARTEAU
Membres présents	33	
Membres votants	38	

Date de convocation : 19 novembre 2025

Date de l'affichage : 19 novembre 2025

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 3 décembre 2025

Délibération n° 01_2025_125 Vente de la parcelle BV266 (ZAC de la Cité de l'Or) à la SEM Territoria

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.5210-1 et suivants ;

Vu l'avis des Domaines ;

Vu le courrier de Monsieur Jean-Baptiste Lacroix, Directeur Général de la SEM TERRITORIA, en date du 5 septembre 2025, manifestant son intérêt pour l'acquisition de la parcelle BV 266, d'une superficie de 3 170 m², situées ZAC de la Cité de l'Or à Saint-Amand-Montrond ;

Vu la commission économie du 13 juin 2025 ;

Considérant la demande de la SEM TERRITORIA qui souhaite y développer une offre de bâtiments d'activités locatifs, permettant d'accueillir et de soutenir l'implantation ou l'extension d'entreprises locales ;

Considérant que le projet vise à renforcer l'attractivité économique du territoire ;

Considérant l'offre d'acquisition au prix de 5,60 € TTC/m², soit un montant total de 17 752 € TTC.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise :

- la cession la parcelle cadastrées BV 266 pour une superficie totale d'environ 3 170 m² au prix de 5,60 € TTC/ m² à la SEM TERRITORIA, soit 17 752 € TTC ;

- Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

Le Président,

Daniel BÔNE



Le secrétaire de séance,

Gérard MARTEAU

